



Récapitulatif des Bulletins officiels :

Semaine 43

20 au 24 octobre 2025

COMMISSION DES COMPETITIONS

SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Présents : M GILLES (Président), Mme NICOLAS, Mr CHAUMARD, Mme GUEGAN

Excusés :

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2 :

- Le match n°54034579 St-Didier Pernes – Goult du 16/11 se jouera à 13h au stade Rame.

D3 :

- Le match n°53967544 Montfavet – Calavon du 26/10 se jouera à 12h45.
- Le match n°53966853 Travaillan – Mondragon du 07/09 se jouera le 11/11 à 15h.

D4 :

- Le match n°53968941 Travaillan – Sérignan du 07/09 se jouera le 11/11 à 12h45.
- Le match n°53969788 Villeneuve – Barthelasse du 21/09 se jouera le 11/11 à 12h45 (si lever de rideau) ou 15h.
- Le match n°5396840 Caderousse – Camaret du 07/09 se jouera le 11/11 à 15h (à 12h30 se lever de rideau).

grandvaucluse.fff.fr

SECTEUR COUPE

- Le match n°55006317 Maillane – SCJ se jouera le 29/10 à 20h à Mollégès.

Rappel tirage des coupes :

Le cadrage de la coupe Roumagoux prévu le 27/10 est reporté.
Il sera fixé après les 8^{ème} de la coupe Grand Vaucluse.

- Le 27/10 tirage cadrage Espérance à 16h
- Le 03/11 tirage cadrage Grand Vaucluse et 1^{er} tour Ulysse Fabre à 16h.

COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 21 octobre 2025

Présents : Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie ; Mr. Bochet Michel

Excusés : Mr. Stéphane Dany

SECTEUR CHAMPIONNAT

U15 – Brassage - Poule B :

- Le match n°54805976 : Morières ACS. 2 – FC. Villeneuve 3 est à jouer un mercredi soir ou autre, bien avant le 23/11/2025 (date trop tardive).

U17 D2 – Poule B :

- Le match n°54757852 : US. Tour d'Aigues 2 – Noves 1 se jouera le 02/11/2025 à 12h45 au stade Maurice Greff à la Tour d'Aigues.

U19 Brassage - Poule B :

- Le match n°54756051 : Les angles EMAF. – Boulbon se jouera le 25/10/2025 à 15h30 (prévu le 04/10/2025 à l'origine).

SECTEUR COUPE

Tirage au sort de la coupe Grand Vaucluse de chaque catégorie (à huis clos) :

- U14 – Grand Vaucluse le **28/10/2025** – 1^{er} tour le 11/11/2025
- U17 – Grand Vaucluse et U19 – Grand Vaucluse le **04/11/2025** :
 - U17 : 1^{er} tour le 23/11/2025
 - U19 : tour de cadrage le 22/11/2025

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

2025-2026

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 21 OCTOBRE 2025

Présents : M.BES, Mme DOSSARD (Président), M. D'ASCANIO, M. PEGAS, Mme PAULEAU, M. LE GALL

Excusé : M. VIDAL, Mme NOVELLI, M. ZANDOMENEGHI,

CORRESPONDANCE

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11 INTERDISTRICT

SUITE Match reporté de la COUPE DE France : le match VENTOUX SUD VS LE SMUC se jouera le 28/09/25.

- le match N°549 07633 LES PENNES -VENTOUX SUD est reporté au 19/10/25 à 13H00
- le match N°549 07660 SMUC 1 -ROUVIERE est reporté au 26/10/25 à 13H00
- le match n°549 07636 ST VICTORET- EAF est reporté au 22/11/25 à 15H00

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

Le match N°54732346 du 05/10 VENTOUX SUD LES ANGLES est reporté au 19/10 car les Angles joue en COUPE DE FRANCE.

FOOT PLAISIR A 8

1ERE JOURNEE : 26 OCTOBRE 2025 **modifié au 02 NOVEMBRE**

2EME JOURNEE : 30 NOVEMBRE 2025

3EME JOURNEE : 14 DECEMBRE 2025

4EME JOURNEE : 18 JANVIER 2026

5EME JOURNEE : 15 FEVRIER 2026

6EME JOURNEE : 29 MARS 2026

7EME JOURNEE : 12 avril 2026

8EME JOURNEE : 8 MAI 2026

Merci d'envoyer un mail à la commission féminine si cette compétition vous intéresse afin que nous puissions organiser cette compétition PLAISIR.

RAPPEL : les matchs peuvent se jouer du vendredi soir au dimanche soir avec possibilité de plateaux.

FOOT PLAISIR A 11 POUR LES EQUIPES A 8

1ERE JOURNEE : 09 NOVEMBRE 2026

2EME JOURNEE : 21 DECEMBRE 2026

3EME JOURNEE : 18 JANVIER 2026

4EME JOURNEE : 15 FEVRIER 2026

5EME JOURNEE : 01 MARS 2026

6EME : 29 MARS 2026

7EME : 12 AVRIL 2026

Equipes engagées :

VEDENE / AUBUNE 2/ BONNIEUX/ LES MINOTS/ BARBENTANE/ VENTOUX SUD/ CALAVON/ GADAGNE.

Les matchs se joueront à 10H30 le dimanche ou possibilité de modification sous condition mail de prévenance des deux clubs au district ou footclub.

UTILISATION FMI.

Match modifiable et annulable avant le mardi soir précédent le match.

CALENDRIER DISPONIBLE FIN DE SEMAINE SUR FOOTCLUBS

CHAMPIONNAT U18F A 11

Match n° 54882554 prévu le 04/10 EAF-US THOURAINE est reporté au 01/11

FUTSAL FEMININ

U18F le vendredi 24/10 à l'Isle sur la Sorgue

CHAMPIONNAT U18F A 8

CHAMPIONNAT U15 F A 11

FUTSAL FEMININ

U15F le jeudi 23/10 à l'Isle sur la Sorgue

CHAMPIONNAT U15 F A 8

1ERE JOURNÉE de la deuxième phase LE 15/11/25

Calendrier à paraître fin de semaine sur FOOTCLUBS.

2 poules A et B.

CHAMPIONNAT U13F A 8

FOOT ANIMATION U6F A U11F

L'autorisation parentale ne sera pas acceptée sur les plateaux FEMININ, merci de venir avec les joueuses avec des licences pour la saison 25-26.

Lieux en cours de validation, message sur messagerie foot animation mercredi

PLATEAU samedi 11 octobre :

- U6-U9 le matin 09H30-12H00
- U10-U11 l'après-midi 13H30-16H00

SECTEUR COUPES

COUPE U15 F A 8

TIRAGE DU 21/10/25

1^{ER} TOUR LE SAMEDI 08 NOVEMBRE

MONDRAGON- EAF

RASTEAU- CADEROUSSE

AS VEDENE LE PONTET- LES ANGLES

STADE MAILLANAIS- ST DIDIER PERNES

PHENIX CAVAILLON- MOLLEGES

EXEMPTS : VENTOUX SUD/ APT/ US THOURAINE

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Mardi 21 Octobre 2025

Présents : M.MOUHET (Président) – Mmes BLANC, GONDTRAN, GUEGUAN – MM. ROCHER

Assiste : M.THERME

La Commission de surveillance,

Considérant les vacances au sein du Comité de Direction et de la délégation des représentants du District Grand Vaucluse pour l'assemblée générale de la Ligue, en vertu respectivement des articles 13.3 et 12.5.6 des Statuts du District Grand Vaucluse.

Considérant qu'il convient, en application de ces articles de procéder lors de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2025 :

- A l'élection de deux nouveaux membres du Comité de Direction après proposition du Président du District.
- A l'élection complémentaire d'un nouveau binôme pour la délégation des représentants du District Grand Vaucluse pour l'assemblée générale de la Ligue

Qu'ainsi, en application de l'article 16 des Statuts du District Grand Vaucluse, la Commission est compétente pour encadrer cette élection complémentaire.

Que la Commission rappelle que l'Assemblée Générale, pour l'élection des nouveaux membres du Comité de Direction et l'élection complémentaire de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour District Grand Vaucluse, se tiendra le vendredi 5 décembre à Cheval-Blanc.

Conformément aux Statuts du District Grand Vaucluse, les élections seront effectuées par vote électronique, en présence physique des électeurs.

Que si la Commission rappelle que l'élection de deux nouveaux membres du Comité de Direction se réalisera à la majorité absolue des suffrages exprimés, après proposition du Président du District et sans formalité supplémentaire, la tenue d'une élection complémentaire concernant la délégation des représentants du District Grand Vaucluse pour l'Assemblée Générale de la Ligue engendre la mobilisation du processus électoral classique.

Dans cette optique et pour cette élection complémentaire, l'appel à candidatures sera publié sur le site internet du District Grand Vaucluse, ce jour, le Mardi 21 Octobre 2025.

Le Président de séance
M. Maurice MOUHET

Le secrétaire de séance
M. Lionel ROCHER

DISCIPLINE & REGLEMENTS

COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

CSR N°6

Réunion du mercredi 22 OCTOBRE 2025

Présents : CRESPIN Raymond - GONDTRAN Lina- M ROCHER Lionel - - SEMPLERE Alain- DEPACE Thomas

Excusés : - GUEGAN Martine - ILAFKIHEN Tarik

Nouveaux dossiers

DOSSIER N° 97 : Cavaillon ARC ST Saturnin US Coupe Esperance du 19/10/2025

DOSSIER N° 98 : Isle BC Luberon SC D4 du 12/10/2025

DOSSIER N° 99 : Maillane - Mondragon U18 F à 11 du 18/10/2025

DOSSIER N° 100 : Ventoux sud Carpentras u18 F à 8 du 18/10/2025

DOSSIER N° 101 : St Didier Pernes - St Remy U14 D2 du 18/10/2025

DOSSIER N° 102 : Etoile D'Aubune- St Didier Pernes U13F à 8 du 18/10/2025

DOSSIER N° 103 : Autre Provence - Mistral Academie u15 GV du 19/10/2025

Dossiers en attente

DOSSIER N° 93 : Entraigues Althen - Maillane coupe Esperance du 19/10/2025

DOSSIER N° 94 : Piolenc - Caromb Coupe Roumagoux du 19/10/2025

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente **une pièce d'identité** de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit **obligatoirement** présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non-présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées. (ART 142-7)

IMPORTANT – FORMALITES D'AVANT MATCH

INFORMATION FMI

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'arbitre.

-En cas de recours à une feuille de match papier, les arbitres exigent les présentations des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition.

Rappel : Les clubs doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.

Dossier n° 97
N° Match : 55006399

CAVAILLON ARC - ST SATURNIN US coupe Esperance du 19/10/2025

Vu le courrier électronique du club de ST SATURNIN en date du 19/10/2025 qui précise :
« L'équipe de ST SATURNIN ne sera pas présente à la rencontre du 19/10/2025 et ce par manque d'effectif.»

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à ST SATURNIN
(voir article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Dossier n° 98
N° Match : 53970317

ISLE BC / LUBERON SC D4 du 05/10/2025

Vu le rapport de M KADDOURI Mohamed Arbitre de la rencontre en date du 05/10/2025 qui précise :
« L'équipe de LUBERON SC n'était pas présente à la rencontre du 05/10/2025.»

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à LUBERON SC
(voir article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Dossier n° 99
N° Match : 54882545

MAILLANE - MONDRAGON F U18 F à 11 du 18/10/2025

Vu le courrier du club de MAILLANE en date du 17/10/2025 qui précise :
« L'équipe de MAILLANE n'était pas présente à la rencontre du 18/10/2025.»

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à MAILLANE (voir
article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Dossier n° 100
N° Match : 55014550

VENTOUX SUD - CARPENTRAS U18 F à 8 du 18/10/2025

Vu le courrier du club de CARPENTRAS FC en date du 17/10/2025 qui précise :
« L'équipe de CARPENTRAS ne sera pas présente à la rencontre du 18/10/2025.»

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à CARPENTRAS
(voir article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Dossier n° 101
N° Match : 54844221

ST DIDIER PERNES - ST REMY U14 D2 du 18/10/2025

Vu le courrier du club de ST REMY en date du 17/10/2025 qui précise :
« L'équipe de ST REMY ne sera pas présente à la rencontre du 18/10/2025.»

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à ST REMY (voir
article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Dossier n° 102
N° Match : 54855790

ETOILE D'AUBUNE - ST DIDIER PERNES U13F à 8 du 18/10/2025

Vu le courrier électronique du club de ST DIDIER PERNES en date du 18/10/2025 qui précise :
« L'équipe de ST DIDIER PERNES ne sera pas présente à la rencontre du 18/10/2025 et ce par manque d'effectif.»

**Par ces motifs,
La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à ST DIDIER
PERNES (voir article 159, alinéa 4 RG FFF)**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Dossier n° 103

N° Match : 55017135

AUTRE PROVENCE MALAUCENE/ MISTRAL ACADEMIE coupe GV du 19/10/2025

Vu le courrier électronique du club de MISTRAL ACADEMIE en date du 19/10/2025 qui précise :

« L'équipe de MISTRAL ACADEMIE ne sera pas présente à la rencontre du 19/10/2025 et ce par manque d'effectif.»

Par ces motifs,

La CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait à MISTRAL ACADEMIE (voir article 159, alinéa 4 RG FFF)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

**Raymond CRESPIN,
Présidente de séance**

**ROCHER Lionel
Secrétaire**

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 23 Octobre 2025

Présents : M.SASSI (Président de la Commission), Mr. THIABAUD, MR ZANDOMENEGUI, Mr THIABAUD, Mr BOUCHENTOUF.

Excusé: Mme. GARCIA, Mr. ZEDGUENIDZE.MR LAURENT.MR EL HAMMOUNI.MR GOUSSET.

Assistes :

DOCUMENTS – INFOS PRATIQUES – FOOT ANIMATION

Toutes correspondances avec la commission FOOT ANIMATION doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du district secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Procédure de changement

Faire un mail au secrétariat du district et copie aux clubs concernés, si changement d'horaire il faut l'accord des clubs pour validation.

Catégories U10/U11

Horaire 14h00 sauf accord des clubs pour un changement.

Les calendriers sont à retrouver sur le site du District dans l'onglet infos pratiques.

Les feuilles des plateaux doivent parvenir au district via le mail

secretariat@grandvaucluse.fff.fr avant le Jeudi 12h00.

Merci de compléter la fiche téléphonique des éducateurs.

Amende pour St-Etienne du Gres pour la journée 1 en U10/U11 mise par erreur.

Les poules U10/U11 sont sur le site du district pour la phase 1.

Les modifications peuvent être demandées **avant le mardi 28/10.**

Catégorie U8-U9

Les poules et feuilles de plateau sont sur le site du district dans infos pratiques.

Les feuilles de plateau sont à retourner au district par mail au plus tard le jeudi qui suit les rencontres.

ATTENTION : 3 poules ont été modifiées.

Catégorie U6-U7

Les poules se trouvent sur le site du district dans info pratique.